

*A Toulouse, le 21 février 2025*

Madame, Monsieur,

Mesdames, Messieurs les représentants de Saint-Simon Environnement et du Collectif de Défense du Quartier Saint-Simon,

Je vous remercie pour votre lettre ouverte et pour le travail approfondi mené avec les habitantes et habitants de Saint-Simon. Vous trouverez ci-dessous nos réponses, établies à partir des engagements du programme de François Piquemal et de la liste Demain Toulouse.

## **I. Gouvernance – Écoute – Participation – Lien**

**Question : Si vous êtes élu, quels sont les moyens et outils que vous allez développer afin d'assurer ce dialogue et une véritable concertation périodique ?**

Notre programme prévoit la création de coopératives de quartier dans l'ensemble de la ville. Ces instances, ouvertes à toutes les personnes de plus de 16 ans vivant, travaillant ou étudiant dans le quartier. Elles auront vocation à débattre des projets d'urbanisme, de mobilités, d'équipements publics et d'environnement, à formuler des propositions, prendre des décisions et à évaluer les politiques publiques.

Des moyens humains (facilitation, formation citoyenne) et matériels seront dédiés à ces coopératives afin de garantir une co-construction réelle avec les services techniques et les élus. Nous souhaitons également instaurer des rendez-vous réguliers de quartier avec un maire de quartier pleinement investi. L'un des enjeux dans le quartier de st Simon sera par ailleurs de garantir à moyen terme des locaux pour animer cette vie démocratique du quartier. La toulousaine du 17 rue Réguelongue pourrait par exemple être utilisée à cet effet.

Pour discuter de la configuration et du fonctionnement des coopératives de quartier, nous organisons une rencontre le **24 février à 19h à la salle associative des Arènes, 6 Rue Jean-Joseph Sanfourche**. Vous êtes cordialement invité.

## **II. Densification – Urbanisme**

**Question : Quelle sera votre stratégie en termes de densification à Saint-Simon ?  
Maintiendrez-vous les règles actuelles ?**

Nous défendons un urbanisme concerté, cohérent avec les capacités d'accueil en équipements, écoles, transports et espaces verts. Les projets d'ampleur devront faire l'objet de concertations préalables obligatoires.

Nous souhaitons réévaluer les règles locales à l'aune des besoins du quartier, des impératifs climatiques (pleine terre, végétalisation) et de la qualité de vie. Ce qui a été village ne peut pas nécessairement le rester. Nous estimons que si la densification est nécessaire, elle doit se faire à la fois en collaboration avec les habitants et habitantes, et qu'il est contre-productif d'accroître la population d'un quartier sans faire suivre les équipements publics nécessaires, en particulier en termes de transports. Elle doit également être répartie équitablement à l'échelle de l'ensemble de la ville de Toulouse, et certains quartiers ne doivent pas être sur-densifiés. Nous sommes donc d'accord sur le fait de modérer la densification à St Simon. Par ailleurs, avec la 3e ligne de métro, il sera important de densifier prioritairement sur son tracé.

**Question : Vous engagez-vous à maintenir la participation aux Commissions Avant-Projets ?**

Oui. Notre démarche prévoit l'implication des habitants et de leurs représentants en amont des décisions structurantes. Les coopératives de quartier auront vocation à être associées à l'examen des projets importants.

**Question : Intégrerez-vous les OAP dans ces commissions partagées ?**

Nous sommes favorables à une transparence accrue sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation et à leur discussion dans des instances ouvertes aux représentants des habitants.

### **III. Services et Équipements publics**

#### **Communication – Affichage numérique local**

Nous sommes favorables à l'amélioration de l'information de proximité. Le développement d'outils numériques locaux peut tout à fait être étudié dans une logique de service public d'information de quartier. Aussi nous pensons qu'il est important de rendre visible les événements et la vie de quartier à proximité des lieux où ils se tiennent. Nous sommes donc favorable à de l'affichage sur

les bâtiments publics (gymnase, salle de quartier, etc.) pour que le gens voient plus facilement les informations.

### **Jeunesse – Activités, Centre d’Accueil Jeunes, rénovation du skate park Sarcos**

Notre programme prévoit un renforcement des structures jeunesse, de la prévention spécialisée et des lieux d’accueil. Nous sommes favorables à la création d’un Centre d’Accueil Jeunes à Saint-Simon pour suivre la forte arrivée de population dans le quartier. La rénovation du skate park s’inscrit dans notre volonté de soutenir la pratique libre et accessible du sport dans chaque quartier.

### **Seniors – Restaurant dédié**

Nous défendons le développement de services municipaux à destination des seniors (restauration, activités, accompagnement social) afin de lutter contre l’isolement. Nous portons le projet également de cantines de quartier intergénérationnelles municipales pour favoriser les rencontres, cuisiner et manger ensemble pour les habitants et habitantes d’un quartier.

### **Social – Ouest de Saint-Simon / Guilhermy**

Le centre social Chemin du loup n’est pas suffisant pour répondre aux besoins des habitants et habitantes du quartier. Nous soutenons le renforcement des centres sociaux et des maisons de quartier, en particulier dans les secteurs en forte croissance démographique. Une extension de l’offre sociale vers l’ouest du quartier devra être étudiée.

### **Café associatif – Centre culturel Paul Bert**

Le soutien au tissu associatif et aux lieux de convivialité fait partie de nos engagements. Vu que le projet d’un café associatif dans le centre culturel Paul Bert est bien avancé nous nous engageons sans problème à poursuivre ce travail jusqu’à sa concrétisation.

### **Confidentialité mairie annexe**

Nous défendons un accueil digne et confidentiel dans les services publics. L’aménagement des locaux existants devra être étudié pour garantir la confidentialité des échanges. Par ailleurs nous prévoyons un audit sur les conditions d’accueil en Mairie dans le cadre de notre programme de

lutte contre les discriminations, ainsi que la formation de tous les agents et agentes en contact avec le public sur les questions de la discrimination et de la qualité d'accueil public.

### **Rafrâichissement du Centre Culturel**

L'adaptation des bâtiments municipaux au changement climatique est un axe central de notre programme. Nous prévoyons un grand plan de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments publics durant le mandat. Par ailleurs, pour lutter contre la chaleur en ville, il est important que les habitants et habitantes aient accès à un point de fraîcheur à moins de 15 minutes de chez lui, à ce titre une climatisation ou un autre équipement de rafraîchissement du centre culturel devra être étudié.

### **Salle de 250 places / aménagement du futur gymnase**

Nous soutenons le développement d'équipements polyvalents permettant l'accueil d'événements culturels et festifs. L'aménagement d'un gymnase pour des usages mixtes peut être étudié, il s'agit typiquement du genre de projet qui pourra être discuté et concerté dans la coopérative du quartier. Il faudra voir ce qu'il est possible de faire en fonction de l'état de réalisation du projet.

### **Ouverture électronique des salles municipales**

Nous sommes favorables à la modernisation des procédures d'accès aux équipements municipaux, notamment via des systèmes sécurisés d'ouverture électronique, afin de simplifier la vie associative.

### **Adaptation des procédures événementielles**

Nous souhaitons simplifier les démarches administratives pour les petits événements associatifs, tout en maintenant des exigences adaptées pour les grands rassemblements.

### **Sanisettes à Guilhermy et Tibaous**

Nous prévoyons un plan ambitieux pour le déploiement des toilettes publiques, dans toute la ville et pas seulement le centre. Nous mettrons en place une toilette publique pour 2000 habitant·es. C'est une mesure portée de longue date que nous lancerons dès le début du mandat.

### **Local de stockage pour le Comité des Fêtes**

Le soutien logistique aux associations est une priorité. La mise à disposition d'un local adapté pour le matériel est quelque chose de tout à fait envisageable.

### **Médiathèque à Saint-Simon**

Nous défendons un accès renforcé à la lecture publique. La création d'une médiathèque ou d'un équipement mutualisé à Saint-Simon pourra être étudiée au regard de la population et des besoins. Sur le court terme, le bibliobus pourra être remis en place sur l'ensemble du quartier (Guilhermy et Tibaous compris).

### **Bassin du jardin Pilhak**

Nous prévoyons des parcs fraîcheur dans tous les quartiers, avec un accès à l'eau (jeux d'eau pour enfants, petits bassins ou autre. A ce titre l'équipement et l'aménagement du jardin Pilhak pourra être revu et amélioré afin de remplir ce rôle de puits de fraîcheur en été. C'est un projet qui pourra se construire avec les habitant-es et les associations dans le cadre de la coopérative de quartier.

### **Raccordements électriques pour événements**

Nous sommes favorables à l'installation de bornes électriques dédiées à l'événementiel local afin de faciliter l'organisation de manifestations associatives.

## **IV. Déplacements / Voirie**

### **PIMSOT**

Nous privilégierons des solutions réduisant le trafic de transit et favorisant les transports collectifs et les mobilités actives. Nous pensons et nous basons sur des études qui montrent que la multiplication des projets routiers induit du trafic. Pour limiter les embouteillages, il est nécessaire de limiter le recours à la voiture, c'est pour cela que nous voulons une politique ambitieuse sur les transports en commun et sur le maillage de bus à haut niveau de service.

Nous avons bien conscience de l'enjeu sanitaire que soulève une circulation très importante, dans des quartiers fortement densifiés, notamment à St Simon avec les collèges et le passage

incessant de véhicules dans un secteur avec des jeunes. Mais pour cela nous pensons que la priorité est vraiment la réduction du trafic routier.

### **Avenue Eisenhower**

Nous ferons évoluer l'avenue Eisenhower pour privilégier la qualité de vie de quartier, avec de la végétalisation, des voies mobilité douces et des voies bus dédiées.

### **Désengorgement Sud-Nord**

Nous défendons le développement massif des transports collectifs structurants et ferroviaires, ainsi que l'intermodalité, pour réduire la dépendance à la voiture individuelle.

Nous lancerons un choc d'offre des transports en commun

- Nous mettrons en oeuvre un choc d'offre de bus de +20% (+4.5M de km commerciaux), l'équivalent d'une ligne de métro afin de sortir Toulouse des embouteillages.
- Nous créerons de nouvelles lignes Linéo, et nous transformerons plusieurs des lignes les plus fréquentées en Linéo avec sites propres et priorité aux feux. Des voies réservées seront obligatoires sur les grands axes à bus pour garantir une vraie vitesse commerciale.
- Nous garantirons des fréquences élevées : un tronc commun  $\leq 5$  min en pointe, des lignes fortes  $\leq 8-10$  min. Nous mettrons ces fréquences en cohérence entre les bus et les trains.
  - Nous garantirons une large amplitude horaire de 5h du matin à minuit.
  - Nous assurerons le service de bus en soirée dans les quartiers sans métro, et nous mettrons en place un réseau de nuit (noctamBus).
  - Nous lancerons l'étude du doublement des rames de la ligne de métro B

En plus de cela, nous défendons la mise en oeuvre rapide du RER toulousain, avec des axes diamétralisés qui traversent Toulouse sans rupture de charge. Nous commencerons dès 2027 en augmentant le cadencement des lignes Toulouse-Muret et Arènes Colomiers.

### **Modes doux – franchissements A64 et voie ferrée**

Notre programme prévoit la création d'un réseau cyclable continu et sécurisé, incluant des franchissements des grandes infrastructures. Nous nous fixons pour objectif de traiter la plupart des ruptures urbaines durant le mandat : passerelles, tunnels, redistribution de voirie. La résolution

de ces ruptures sont indispensable pour augmenter l'usage du vélo non seulement en centre ville, mais également sur les grands axes et la desserte 1ere couronne. Par ailleurs, nous terminerons le Réseau Express Vélo (REV) dans sa version complète (2 circulaires + 12 traversantes) avant 2032.

Concernant le délai de réalisation nous ne pouvons nous engager sur un délai de réalisation tant que nous n'avons pas les études et les temps de travaux.

### **Sécurisation Chemin de Tucaut, Liffard-Eisenhower, Deldi-Renard, Chemin du Loup**

Nous proposons un plan d'investissement prioritaire pour résorber les points noirs cyclables et piétons. Pendant trop longtemps les investissements vélo et piétons ont été concentrés sur le centre ville.

Le SDPA (Schéma Directeur Piéton d'Agglomération) sera remis à plat à travers une approche collective : diagnostic, priorisation, calendrier, budget, avec pour objectif d'atteindre une part modale de 45% pour la marche à pied avant 2032 (39% aujourd'hui) à Toulouse.

La piétonnisation des rues et l'aménagement de la voirie dans son ensemble sera ambitieuse et surtout concertée dans chaque quartier par décisions démocratiques locales issues de la Convention citoyenne des mobilités et les décisions des coopératives de quartiers.

### **Zone 30 route de Saint-Simon**

La réduction de la vitesse en zone dense et sur la route de St Simon entre Eisenhower et Tucaut est cohérente avec notre volonté de sécuriser les mobilités actives.

### **Trottoirs et budget exceptionnel**

Nous proposons un plan pluriannuel de rénovation des trottoirs et d'accessibilité, avec identification des itinéraires prioritaires.

Nous garantirons d'abord la sécurité et l'accessibilité de toutes et tous, en portant une attention particulière aux personnes à mobilité réduite. Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) sera remis à plat en urgence afin d'assurer la mise en sécurité complète sur les grands axes, aux abords de toutes les écoles et des rues scolaires.

Concernant l'attribution d'un budget exceptionnel, nous avons pour objectif que les coopératives de quartiers prennent une part des décisions dans l'aménagement de la voirie de leur quartier.

### **Minibus Est-Ouest**

Nous sommes favorables à l'étude de solutions de transport adaptées, notamment des navettes de quartier de petit gabarit.

### **Extension Téléo**

L'extension du Téléo pourra être mis à l'étude, mais il ne fait pas partie de nos priorités, car au vu de sa fréquentation nous estimons qu'il ne s'agit pas du plus structurant des transports en commun en termes de capacité. Après son rallongement étant déjà sur la table, ce n'est pas un projet que nous stopperons mais il ne sera pas prioritaire dans le mandat.

## **V. Protection du patrimoine bâti et végétal**

### **17 rue Réguelongue**

Nous sommes favorables à la protection du patrimoine toulousain et à la préservation et l'entretien des bâtiments publics. Nous avons beaucoup de propositions programmatiques qui pourraient s'installer dans cette bâtisse : maison de quartier, tiers lieux d'expérimentation artistique, foyer de vie pour les jeunes, cantine municipale, etc. Cela pourrait être un beau projet à co-construire avec la coopérative du quartier.

## **VI. Incinérateur de Monlong**

### **Position sur la reconstruction**

Malheureusement, l'incinérateur n'a pas de possibilité de déménager, en revanche la taille de l'incinérateur doit suivre les obligations de réduction des déchets. Nous nous opposons à une extension, ou à un nouvel UVE. Il faut dimensionner l'incinérateur en fonction de la loi, pas l'inverse.

### **Retombées positives**

Nous estimons qu'il est nécessaire d'assurer la bonne qualité de l'air pour ses riverains, déjà impactés par la proximité avec la rocade. L'incinérateur devra évidemment respecter les réglementations prévues contre la pollution de l'air. Mais nous demandons également à ce que les contrôles soient stricts et étendus. Pour le moment, seuls deux capteurs sont installés à proximité. Nous pensons qu'il est nécessaire d'aller mesurer la qualité de l'air au niveau des centres d'habitation dans une optique de prévention des risques sanitaires et de garantie de la qualité de vie des riverains et riveraines. Nous estimons aussi que les habitants et les habitantes doivent être informés régulièrement sur ce sujet, et avoir accès aux données de manière transparentes.

### **Réduction des volumes brûlés**

Notre priorité est la diminution des déchets incinérés grâce à une nouvelle stratégie métropolitaine axée sur la prévention et le réemploi.

Pour cela nous avons plusieurs axes sur la réduction des déchets :

Réduire la part des biodéchets, qui pèse aujourd'hui 30% des ordures ménagères avec :

- Collecte en porte-à-porte sur tout le territoire (34 000 t) vers compostage ou méthanisation, avec valorisation agricole locale. Remplace le dispositif défaillant de Moudenc.
- Compostage de proximité (16 000 t) : individuel, partagé, broyage des branches, paillage.
- Déchets organiques urbains : poches cartonnées compostables pour déjections canines, points de collecte pour mégots.

Augmenter significativement la part de déchets recyclés en inversant la logique de collectes. Le tri devient la collecte la plus fréquente, les ordures ménagères la moins fréquente. Trier devient plus facile que jeter. C'est la mesure la plus visible : chaque habitant voit le changement devant sa porte.

### **VII. Sécurité**

Nous défendons une approche fondée sur la prévention, la présence humaine de proximité et la coordination avec les services de l'État.

Nous voulons remettre en place la police de proximité : rétablir une présence dissuasive, humaine et équitable dans l'espace public, plutôt qu'une logique de surveillance technologique. Cette police de proximité signifie qu'il y aura 4 agent·es identifié·es par la population par quartier dans chacun des 84 quartiers de Toulouse, avec une antenne par secteur dans les 20 secteurs de Toulouse.

Nous répartirons de manière équitable les effectifs et les missions sur l'ensemble de la ville et pas seulement le centre

Concernant l'implication citoyenne dans les questions de sécurité, nous comptons mettre en place :

- **une participation citoyenne pour la tranquillité publique** inspirée du modèle de l'Union : dispositifs collectifs entre habitant·es, police municipale et associations, mais sans dérive type "voisins vigilants".
- **un observatoire citoyen de la sécurité** par quartier, avec données transparentes (pas seulement cambriolages, mais aussi discriminations, VSS, sentiment d'insécurité, etc.).
- **Nous effectuerons un diagnostic de coordination** entre services sociaux, associations et acteur·ices institutionnel·les pour assurer un maillage cohérent.

## **VIII. Fiscalité**

### **Fiscalité locale**

Nous n'avons pas l'intention de faire évoluer la fiscalité locale, ni dans un sens ni dans l'autre. Nos mesures sont finançables et raisonnables. C'est surtout une réorientation des fléchages budgétaires décidés par M. Moudenc que nous souhaitons opérer.

Néanmoins, une de nos mesures en arrivant au Capitole sera l'organisation d'un audit indépendant des comptes publics de la ville et de la métropole

Pour plus de précisions, vous trouverez l'ensemble de notre programme sur notre site <https://piquemal2026.fr/le-programme/>

Nous restons à votre disposition pour approfondir chacun de ces points et poursuivre le dialogue avec les habitants de Saint-Simon.

Cordialement.

François Piquemal et l'équipe Demain Toulouse